



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E87610

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2024

ÉDITÉ LE 12/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2006
Forme juridique : SARLU
Capital : DEPUIS LE 19/10/2018
50 000

Raison sociale : COMPARIN CONSTRUCTIONS BOIS

ZAC DE NOMBEL
BP 60
47110 STE LIVRADE SUR LOT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 493410393

Téléphone : 05 53 40 64 03
Portable : 06 07 68 76 97

Fax :

Siret : 493 410 393 00026

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 00 58002

Site Internet : www.comparin.fr
E-mail : christelle@comparin.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 147046085 T 001

Responsabilité légale :
COMPARIN GILLES CO-GÉRANT / COMPARIN CHRISTELLE CO-GÉRANTE

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 147046085 T 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2022

Effectif moyen : 13 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier)	28/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/07/2023
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.